

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU GRAND GUÉRET**
Extrait
du registre des délibérations

publié le 16/12/2022
mis en ligne le 16/12/2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à quatorze heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'auditorium à la Bibliothèque Multimédia, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Étaient présents : Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, Mme Lucette CHENIER, MM. Christophe LAVAUD, Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, MM. Ludovic PINGAUD, François VALLES, Mme Joëlle BIARD suppléante de M. Dominique VALLIERE, MM. Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, Mme Célia BOIRON, MM. François BARNAUD, Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, MM. Pierre AUGER, Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, MM. Alex AUCOUTURIER, Philippe PONSARD

Étaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Guy ROUCHON à M. Alain CLEDIERE, M. Thierry DUBOSCLARD à M. Eric CORREIA, Mme Sabine ADRIEN à M. Henri LECLERE, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Françoise FOURNIER à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line GEOFFRE-COINDAT à Mme Claire MORY, M. Benoît LASCOUX à M. Eric BODEAU, Mme Corinne TONDUF à M. Ludovic PINGAUD, M. Guillaume VIENNOIS à M. François VALLES, M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Marie-France DALOT, Mme Corinne COMMERGNET à M. François BARNAUD, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Xavier BIDAN à Mme Michèle ELIE, Mme Patricia GODARD à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, Mme Annie ZAPATA à M. Pierre AUGER,

Étaient excusés : Mme Mireille FAYARD, M. Bernard LEFEVRE, Mme Olivia BOULANGER, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, Mme Ludivine CHATENET

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 32

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 16

Nombre de membres excusés : 7

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres votants : 48

Secrétaire de séance : M. Pierre AUGER

BUDGET ANNEXE – TRANSPORTS PUBLICS - DECISION MODIFICATIVE N°6 - 2022

Rapporteur : M. ERIC BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

La décision modificative n°6 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 022 – Dépenses imprévues..... - 1 850.00 €

Chapitre 66 – Charges Financières 1 850.00 €

- Ajustement des crédits (6611/0735)..... 1 850.00 €

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'EXPLOITATION											
DEPENSES						RECETTES					
Chapitres	BP 2022	DM6	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM6	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM6	Proposition 2022
011	Charges à caractère général	1 415 780,56 €	1 415 780,56 €	002	Résultat d'exploitation reporté		338 039,98 €		338 039,98 €		338 039,98 €
012	Charges de personnels et assimilées	431 362,00 €	431 362,00 €	013	Atténuation de charges		- €		- €		- €
022	Dépenses imprévues	15 009,08 €	13 159,08 €	70	Prestations de services	1 850,00 €	80 000,00 €		80 000,00 €		80 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 282,39 €	1 282,39 €	73	Produits issus de la fiscalité		1 136 000,00 €		1 136 000,00 €		1 136 000,00 €
66	Charges financières	20 350,00 €	22 200,00 €	74	Subventions d'exploitation	1 850,00 €	591 447,25 €		591 447,25 €		591 447,25 €
67	Charges exceptionnelles	660,00 €	660,00 €	75	Autres produits de gestion courante		- €		- €		- €
68	Dotations aux provisions	1 043,20 €	1 043,20 €	77	Produits exceptionnels		3 285,00 €		3 285,00 €		3 285,00 €
		- €	- €	78	Reprises sur provisions		- €		- €		- €
TOTAL OPERATIONS REELLES		1 885 487,23 €	1 885 487,23 €	TOTAL OPERATIONS REELLES		- €	2 148 772,23 €	TOTAL OPERATIONS REELLES		2 148 772,23 €	2 148 772,23 €
023	Virement à l'investissement	197 616,80 €	197 616,80 €				- €		- €		- €
042	Transferts entre sections	75 000,00 €	75 000,00 €	042	Transferts entre sections		9 331,80 €		9 331,80 €		9 331,80 €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		272 616,80 €	272 616,80 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		- €	9 331,80 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		9 331,80 €	9 331,80 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		2 158 104,03 €	2 158 104,03 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION			2 158 104,03 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION			2 158 104,03 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2022	DM6	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM6	Proposition 2022		
001	Déficits antérieurs reportés	109 724,65 €	109 724,65 €	001	Excédents antérieurs reportés		- €		
020	Dépenses imprévues	24 000,00 €	24 000,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)		117 837,17 €		117 837,17 €
16	Emprunts et dettes	185 000,00 €	185 000,00 €	16	Emprunts et dettes		- €		- €
20	Immobilisations incorporelles	20 150,00 €	20 150,00 €				- €		- €
21	Immobilisations corporelles	34 285,00 €	34 285,00 €				- €		- €
23	Immobilisations en cours	7 962,52 €	7 962,52 €				- €		- €
TOTAL OPERATIONS REELLES			381 122,17 €	TOTAL OPERATIONS REELLES			117 837,17 €		117 837,17 €
		- €	- €	021	Virement du fonctionnement		197 616,80 €		197 616,80 €
040	Transferts entre sections	9 331,80 €	9 331,80 €	040	Transferts entre sections		75 000,00 €		75 000,00 €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			9 331,80 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			272 616,80 €		272 616,80 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			390 453,97 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			390 453,97 €		390 453,97 €

Reçu de réception en préfecture
023-200034825-20221215-328-22-BF
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022

Vu l'avis favorable des membres présents à la Commission Finances, en date 8 décembre 2022,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président



Eric CORREIA



Le secrétaire de séance

Pierre AUGER

